

PROGRAMME FAR A DAY 1.4

Cadre institutionnel de la FAR

La FAR est constituée d'une Assemblée Générale composée de membres effectifs et de membres sympathisants ; d'un Conseil d'Administration et d'un coordinateur permanent.

Peut être membre effectif toute compagnie professionnelle issue des Arts de la rue, des Arts du cirque et des Arts forains. Cependant, il est indispensable de définir ce qu'on entend par compagnie professionnelle du secteur. Pour ce faire, le prochain conseil d'administration aura comme première mission de mettre en place un groupe de travail qui se penchera sur la question et fera proposition à l'AG.

Le rôle du Conseil d'Administration est de veiller au respect des objectifs décrits dans ce document dans les actes posés par la FAR et de gérer les affaires courantes.

Un permanent sera engagé sur base de compétences utiles au CA et à la FAR (grande autonomie, qualités d'organisation et administratives, très bonne connaissance du secteur et de ses enjeux, ...).

L'essentiel du travail est fourni par le personnel. Le rôle du CA est de suivre, d'appuyer et de piloter son travail. Vu l'agenda généralement plus que rempli des administrateurs, il est en effet beaucoup plus réaliste de penser à "faire moins, mais mieux".

Dans un premier temps, nous estimons un ½ temps nécessaire pour "faire tourner la boutique" (e-mails, mise à jour du site, rapports de réunion, recherche de subsides). Par souci de continuité dans les actions menées, il nous semble important que ce permanent soit engagé dans la durée. L'une de ses missions est de dégager de nouveaux moyens pour agrandir l'équipe du personnel employé.

Mode de décision

L'AG est constituée par l'ensemble des membres. Seuls les membres effectifs ont le droit de vote.

Le CA est élu par l'AG. Il est composé au minimum de 5 membres, (dans l'idéal, répartis équitablement sur le territoire couvert par la Communauté Française).

Les candidats se constituent en listes (équipes) : l'AG choisit l'équipe du CA sur base des programmes proposés.

Le CA se réunit tous les mois. Il peut décider d'ouvrir certaines de ses réunions aux autres membres en fonction du contexte. Il peut également consulter les membres via une AG extraordinaire ou via le Forum pour toute question délicate mais même si la consultation régulière de la base est essentielle, le mandat du CA est un contrat de confiance sanctionné positivement ou négativement par l'AG chaque année lors des élections.

PROGRAMME FAR A DAY 1.4

Objectifs :

1. Favoriser la communication horizontale entre toutes les compagnies membres de la FAR.

Nous considérons que chaque compagnie est détentrice d'un savoir et d'un avoir. La communication des compagnies entre elles leur permettraient donc d'échanger leur savoir et leur avoir.

- Nous définissons le « savoir » par le capital de connaissances d'une compagnie. Ce capital de connaissances a les étendues les plus diverses : la capacité à monter un chapiteau, les normes de sécurité, les adresses de centres de formation, les coordonnées de metteurs en scène, ou de tout autre métier du spectacle, l'accès à des fichiers d'adresses, la capacité à se diffuser, un avis sur les lieux de diffusion, le fait de savoir que plusieurs compagnies participent à un même festival et qu'elle peuvent le cas échéant se regrouper, les dates de rentrée de dossiers, la création d'un spectacle, les modifications de lois, les références artistiques, mais également les considérations plus larges sur la fonction de la culture dans la société, la place spécifique de notre secteur, ...
- Nous définissons « l'avoir » par le capital matériel dont dispose une compagnie, capital qui le peut le cas échéant se prêter, se louer, se partager, s'échanger ou se revendre.

Comment et avec quoi ?

Nous comptons mettre en place un système qui permette d'une part aux compagnies qui le souhaitent de se retrouver lors de moments festifs et qui favorisent les échanges informels. Pour ce faire nous solliciterons les compagnies qui le souhaitent à inviter les membres lors de leurs spectacles, ou plus simplement à un souper. Nous multiplierons les journées d'échanges sur des thèmes en relation à nos métiers.

D'autre part, nous comptons rendre le site de la FAR et le forum plus vivant en y favorisant l'échange d'informations.

Les résultats espérés

- Nous espérons accroître le savoir des compagnies émergentes du secteur. Une compagnie qui apprécie le travail d'une autre peut se renseigner auprès d'elle sur sa pratique, ses partenaires artistiques, la façon dont elle se diffuse, le matériel dont elle dispose, les différentes sources de financements auxquelles elle recourt, les lieux de résidences avec lesquelles elle travaille...
- L'intérêt de créer le lien en dehors de réunions de type assemblée générale, permettrait les échanges informels en dehors de tout enjeu décisionnel.

PROGRAMME FAR A DAY 1.4

2. La reconnaissance des compagnies professionnelles du secteur auprès des pouvoirs publics.

Nous constatons que notre secteur souffre d'un manque de reconnaissance qui se traduit par le manque de moyens financiers, mais également par un manque de considération des centres culturels, une absence de conditions techniques spécifiques lors des journées Entre Vues, un manque de lieux de diffusion spécifiques à nos pratiques,...

Comment et avec quoi ?

Des contacts ont déjà été noués dans le but d'entreprendre une enquête sur notre secteur. Celle-ci étudiera le plus largement possible, la pratique des compagnies de notre secteur :

Dans quels territoires se donnent nos spectacles, quels liens avec la présence de centres culturels ou de salles, touchons-nous particulièrement des zones géographiques dépourvues de structures culturelles, plus que d'autres secteurs, combien paie en moyenne le public, de quelles couches sociales est constitué notre public, combien de spectacles donnons-nous, pour combien de personnes toutes compagnies confondues par an, combien de salaires sont versés par an par nos compagnies, qu'est-ce que cela coûte globalement à la collectivité pour quel bénéfice auprès du public ?

Nous imaginons que cette enquête mettra sans aucun doute à jour, le fait que notre secteur est le plus à même de toucher les zones les plus larges pour un coût des moins élevés.

Cette étude réalisée, nous la diffuserons le plus largement possible et nous irons négocier un refinancement du secteur auprès des pouvoirs publics.

Par ailleurs nous comptons organiser deux journées par an l'une destinée à la rédaction de dossiers d'aide à la création, l'autre à la rédaction de dossiers d'aide au fonctionnement.

Les compagnies qui le souhaitent pourront dès lors non seulement se faire aider par des compagnies plus aguerries mais pourront en plus profiter de la présence de « spécialistes » (comptables, fonctionnaires de la Communauté Française, auteurs, metteurs en scène,...) invités par la FAR.

Les résultats espérés

- Donner une juste mesure à nos besoins en faisant en sorte qu'un maximum de compagnies envoient des dossiers les plus complets et les mieux construits possibles et d'éviter de ce fait le phénomène de non refinancement sur le simple fait que « peu de dossiers sérieux arrivent sur la table ».

- Fournir des arguments concrets et indiscutables et légitimer notre demande de refinancement.

PROGRAMME FAR A DAY 1.4

3. La reconnaissance de notre secteur par les diffuseurs.

La Far doit appuyer les relais de diffusion existants tels que WBT, le catalogue Nomade, WBI, la Cocof, les Tournées Art et Vie, EntreVues, etc mais la FAR ne doit pas confondre son rôle de fédération avec celui de diffuseur.

- La diffusion est une mission à assumer par une compagnie professionnelle au même titre que la création, la comptabilité, ou tout autre obligation relative à un fonctionnement professionnel. Ce n'est donc pas à la FAR d'assumer cette fonction, même si nous l'avons dit plus haut elle peut conseiller les compagnies par la mise en réseau des compétences.
- C'est une matière au même titre que les autres qui n'est pas de l'ordre de l'intérêt collectif, nous faisons donc la différence entre promouvoir l'image du secteur et diffuser des spectacles.
- La diffusion implique un critère de qualité et nous ne trouvons pas sain que ce soient les membres de la fédération eux-mêmes qui aient à juger en leur sein des spectacles de qualité ou non.
- L'organisation des renc'arts monopolise l'énergie d'une équipe pendant des mois.

Comment et avec quoi ?

Nous souhaitons organiser un atelier de réflexion autour des formes que pourraient revêtir les futurs « Renc'arts ».

Nous avons plusieurs pistes qui ne seront activées que par un vote en assemblée générale mais que les choses soient bien claires : nous ne souhaitons pas que la FAR continue à porter l'organisation des Renc'arts.

Par contre nous imaginons qu'elle pourrait par exemple :

- Prêter son concours à une structure qui souhaiterait les organiser en relayant l'information auprès de ses membres et en donnant son avis sur l'organisation au sens général.
- Revendiquer auprès de la Communauté française un espace approprié pour notre secteur lors des journées EntreVues.
- Proposer des renc'arts organisés par la Communauté française sur base de la formule de la sélection jeune public de Huy, en s'assurant que la FAR soit consultée sur le mode de sélection, sur la prise en compte des spécificités de notre secteur, sur la composition du jury et les critères de participation.

Les résultats espérés

- Faire reconnaître la richesse et la diversité artistique de notre secteur.
- Affecter l'énergie ainsi dégagée à mener à bien les premiers objectifs de la fédération.